

ACTE FINAL

Du colloque

La valorisation de l'apprentissage, une Stratégie pour atteindre les objectifs du droit à l'éducation

**Suivi du Rapport du
Rapporteur spécial sur l'éducation technique et professionnelle**

Résumés



22^e Session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies

Genève-Mars 2013

Le second colloque a été introduit par le Dr Alpha Dramé, Secrétaire Général d'Apprentissages Sans Frontières. Le thème principal menant ce colloque était «*La Valorisation de l'Apprentissage, une Stratégie pour Atteindre les Objectifs du Droit à l'Éducation*». Des intervenants prestigieux ont pris la parole lors de trois parties distinctes. Le Dr Kishore Singh, Rapporteur Spécial sur le Droit à l'Éducation; Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Vokouma, Représentant aux Nations Unies pour le Burkina Faso; Monsieur Mody Sory Barry, Conseiller principal du Ministre de l'Emploi et de la Formation Technique et Professionnelle, pour la République de Guinée Conakry; Monsieur Simon Junker, Conseiller thématique auprès de la Direction du développement et de la coopération au Département Fédéral des Affaires Étrangères; Madame Ursel Hauschildt de l'Université de Brême; Madame Swati Sharma, de la Centurion University of Technology and Management en Inde; et Madame Claire de Lavernette, Représentante de l'OUIDEL, Organisation Internationale pour le Droit à l'Éducation, auprès des Nations Unies. Ceux-ci ont centrés leurs interventions sur le concept d'apprentissage, des études de cas et sur le droit à l'éducation.

Introduction

Le Dr Kishore SINGH a mis l'accent sur l'importance de la qualité de l'éducation et plus spécifiquement sur l'efficacité de l'éducation technique et professionnelle pour répondre aux besoins du marché de l'emploi.

Par la suite, Son Excellence, l'Ambassadeur Prosper VOKOUMA a rappelé l'importance de mesurer la nécessité et l'urgence de considérer l'apprentissage comme une solution et comme une partie de l'éducation technique et professionnelle, et ce de manière à faire face à l'échec scolaire, le chômage des jeunes et l'exclusion sociale. Il a ainsi ajouté que l'échec scolaire démontre la déficience du système d'éducation caractérisé principalement par une incompatibilité entre le niveau des programmes d'éducation et les profils des étudiants en rapport avec les besoins économiques réels et le sous-financement public qui ne permet pas d'offrir un développement en quantité suffisante. Par conséquent, l'apprentissage est perçu comme une acquisition de savoir faire qui traduit une acquisition de processus de compétences, de connaissances ou de valeurs culturelles au travers de l'observation, de l'imitation, de tentatives, de répétitions et de présentation. En pratique, l'apprentissage est aussi une forme alternative d'éducation qui combine la formation chez un employeur et des cours donnés dans un centre de formation avec un diplôme professionnel à la clé. Certains pays comme la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne sont des pays de références pour l'apprentissage. L'apprentissage de nos jours est la clé pour réduire le problème de chômage. C'est la raison pour laquelle nous nous devons de le promouvoir et de l'encourager.



Monsieur SORY BARRY a ensuite partagé sa vision selon laquelle il est important que la République de Guinée soit présente à ce colloque et a rappelé que la coopération et l'assistance mutuelle sur une large échelle était nécessaire afin de faire face à la crise du chômage. La présence du Burkina Faso est considérée comme essentielle pour s'éduquer et s'améliorer face à la perspective de nouveaux défis qui concerne le système d'éducation professionnel et technique en Guinée. Le Burkina Faso ayant établi l'apprentissage comme une occupation centrale pour la jeunesse, son expérience se révèle ainsi considérable. Il n'est pas nécessaire de rappeler l'importance de garder les programmes d'apprentissage à jour et nous parlons alors de modernisation de l'apprentissage.

Suivant cette décision, le gouvernement guinéen a débuté en 2000 la modernisation de l'apprentissage avec l'aide de la DTZ allemande (Coopération Technique Internationale) au travers du projet nommé *Projet de modernisation de l'apprentissage*. Malheureusement, la coopération allemande s'est retirée du projet pour se concentrer sur l'éducation de base et la santé en Guinée centrale, bien que le département avait l'intention de dupliquer les activités de ce projet, grâce à la formation duale dans d'autres régions du pays. Depuis la fin de cette période expérimentale, ils ont essayé de promouvoir son développement grâce au support d'autres partenaires techniques et financiers. C'est dans ce contexte que la signature d'une convention de partenariat est intervenue avec Apprentissages Sans Frontières. Suite à cette réunion des actions seront prises pour la promotion et l'élaboration d'une politique pour la modernisation de l'apprentissage, d'une stratégie de développement pour la formation duale dans le pays, et une gestion de la formation technique et professionnelle. C'est dans ce contexte que l'accord de partenariat a été signé et que le ministère guinéen a créé le comité technique pour un projet de développement stratégique de l'apprentissage dual. Ce comité existe. C'est désormais une question de définir l'ancrage qui doit être implémenté entre ce comité et l'office qui mène déjà ce projet avec l'office de coopération allemand, en parallèle avec les autres structures du département, afin de faire face à l'urgence des nouvelles sociétés industrielles minières, et de former la jeunesse et les communautés. Si ce n'est pas le cas, le risque est d'avoir des problèmes tels que nous les connaissons aujourd'hui dans certaines régions du pays. Il y a environ dix sociétés minières qui envisagent de s'installer dans plusieurs régions. Si nous n'organisons pas une bonne politique d'apprentissage dual pour prendre en charge la formation axée sur les jeunes dans les régions rurales victimes de pauvreté, nous allons connaître des problèmes dans le futur. Pour conclure, la République de Guinée demande le soutien dans ce processus de révolution du système guinéen de formation technique et professionnel.

Expériences de la formation par l'apprentissage: de la pratique à la réalité

Suite à l'intervention de Monsieur Sory Barry, le Docteur DRAME a pris la parole pour présenter le concept d'apprentissage selon la vision d'ASF. Il a ainsi relevé que, dans les pays en développement, 80% de l'économie résulte des sociétés non marchandes dont 80% repose sur des secteurs informels. Ce secteur informel fonctionne grâce à l'apprentissage.



Cependant, le modèle d'apprentissage varie selon les pays car chaque peuple a un processus d'apprentissage qui est lié à sa culture et ce notamment dans les sociétés autre que les sociétés occidentales basées sur l'économie de marché.

Dans ce contexte, la discussion aux Nations-Unies s'est concentrée sur l'idée que des valeurs d'autres cultures soient des référentiels qui sont des valeurs fondamentales. Ainsi, quand on parle du droit à l'éducation, si on intègre le droit à l'apprentissage, on entre dans des valeurs qui sont partagées par toutes les cultures.

Quand nous parlons donc d'apprentissage, nous parlons d'abord d'un emploi, ensuite d'une formation, et finalement, d'un accès à la dignité humaine. En effet, celui qui a une formation a un travail et donc une certaine dignité.

M Simon JUNKER (Conseiller thématique auprès de la Direction du développement et de la coopération au Département Fédéral des Affaires Etrangères DFAE)

L'apprentissage étant fortement enraciné dans la tradition et la culture, l'expérience suisse démontre qu'il faut tenir compte des expériences spécifiques dans différents pays afin de promouvoir une formation pertinente dans chaque contexte. Ainsi, il ne faut pas exporter le système mais il est nécessaire *d'exporter l'âme du système*.

En Suisse l'apprentissage a deux principaux lieux de formation: la formation pratique en entreprise (60-80%) et l'Ecole professionnel (20-40%). On oublie souvent que l'apprentissage est un partenariat entre l'État, qui finance les écoles professionnelles, et le système d'orientation professionnelle qui aide les élèves à choisir une profession adaptée aux besoins du marché mais aussi la meilleure formation pour chacun. L'Etat surveille et assure la qualité des formations et reconnaît les règlements. Pour toute la partie de définition des contenus de formations, la définition des codes de qualification, les places de formations dans l'entreprise et le développement de nouvelles offres, ceci est fait par les organisations du monde du travail. L'Etat ne définit pas les contenus des formations mais ceux-ci sont définis par les entreprises, permettant alors d'augmenter la pertinence de ces formations et l'intégration des apprentis dans le marché du travail et de l'emploi.

Un autre point essentiel est de faire le lien avec les besoins des marchés du travail. En Suisse ceci est possible grâce à la forte participation des entreprises dans l'emploi formel, dans l'emploi informel et également dans l'auto-emploi qui doit également être soutenu pour permettre aux personnes qui ne trouvent pas d'emploi de pouvoir s'intégrer dans le monde du travail. Afin de permettre aux employeurs de jouer leur rôle au sein du système d'apprentissage, il est nécessaire, dans de nombreux pays, d'amener un soutien aux employeurs afin qu'ils s'organisent pour développer leur savoir-faire et le transmettre aux apprentis. Finalement, la décentralisation est importante car il est nécessaire qu'au niveau local les inter-échanges jouent afin de conserver une pertinence sur le niveau local des formations.

Il reste cependant certains défis tels que le manque de tradition par rapport à un système de développement de compétences professionnelles dans certains pays, la réputation de l'apprentissage lié à la rigidité des systèmes de formation, le lien



nécessaire entre qualité d'éducation de base et l'apprentissage de qualité, le nombre de personnes formées et la diversité des offres de formation dans différents secteurs.

Mme Ursel HAUSCHILDT (Université de Brême, Allemagne)

Madame Ursel Hauschildt a mis en avant l'importance de restructurer le cadre actuel de l'apprentissage car nous avons observé que la structure actuelle ne permet pas à ce type d'éducation d'être reconnu.

Différentes initiatives ont été mises en place concernant la formation technique et professionnelle: l'initiative du G20, et la Conférence de Pékin de 2012 au sujet de la structure d'éducation technique. En 2006, *the International Network on Innovative Apprenticeship* (INAP) dont l'Université de Brême fait partie a été fondé. L'INAP a déterminé des caractéristiques afin de définir cet apprentissage novateur:

1. **L'occupation professionnelle:** L'apprentissage novateur prévoit des postes plus dynamiques et moins spécialisés, permettant une profession plus élargie.
2. **La durée:** La formation doit avoir lieu sur une période supérieure à deux années afin de gagner en qualité et en termes de coûts/bénéfices.
3. **Les compétences:** Ces dernières doivent être élargies afin d'y intégrer le savoir du comment et pourquoi. L'apprentissage doit former par des concepts didactiques se basant sur la solution aux problèmes holistiques afin qu'il y ait une prise de conscience des coûts, de la créativité et afin de se rendre compte de l'ensemble des activités dans un domaine.
4. **L'expérience professionnelle:** Cette dernière doit être systématisée et réfléchie et ne doit pas seulement consister à apprendre en faisant.
5. **La dualité de l'apprentissage:** Une restructuration de la formation la rendrait plus attrayante. Il est nécessaire d'avoir un système d'apprentissage innovant avec des mises en œuvre mixtes, des profils professionnels durables, un investissement dans les carrières et la promotion d'une identité professionnelle.

Ceci permet de conclure:

- L'implémentation des systèmes de l'apprentissage novateur selon les standards internationaux de structure, d'organisation et de gouvernance (INAP, Avril 2012).
- L'introduction d'une architecture de chemins éducationnels parallèles: Un chemin scientifique, un chemin occupationnel dual, une architecture ouverte qui permettent la mise en œuvre de chemins et carrières mixtes.
- L'introduction d'occupations professionnelles mixtes et dynamiques et la création de profils sur un long terme.
- L'amélioration de la coopération entre les différents lieux d'apprentissage.
- L'investissement dans des systèmes d'orientation professionnelle et la promotion de l'identité professionnelle.
- L'assurance de la qualité à travers des outils de recherche modernes.
- Un dialogue continu et constructif entre les divers intéressés.

Mme Swati SHARMA (Centurion University of Technology and Management, Inde)

Madame Swati SHARMA a attiré l'attention sur le fait que les styles traditionnels d'enseignement dans des classes exiguës et les diplômes issus d'examen ne peuvent pas lutter contre l'exclusion socio-économique. Elle a ajouté que l'expérience d'apprentissage pratique et la formation professionnelle seraient plus adaptées à l'employabilité et à la création de moyens de subsistance. C'est le genre de modèle participatif et axé sur les



étudiants qui peut permettre aux individus d'apporter leur contribution à la société et de se sentir autonomes. Le but est ainsi de former 500 millions de personnes d'ici à 2022.

Enseignement technique et professionnel: l'approche des droits

Dr Kishore SINGH (Rapporteur Spécial sur le Droit à l'Éducation)

Le Dr Kishore SINGH a montré l'importance donnée à la formation technique et professionnelle. Il a également relevé que différents acteurs, tel que l'Agence de Coopération Suisse, les Conseils économique et sociaux des Nations-Unies, et des documents, tels que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, confirment l'importance donnée à ce type d'éducation.

Il est important de souligner l'importance d'un cadre légal national sur les formations technique et professionnelle; ceux-ci devraient être développés en accord avec les obligations légales internationales et dans le respect des différentes conventions liées au droit à la formation technique et professionnelle. Il est important pour les pays en développement de s'inspirer des différents cadres légaux occidentaux, et de développer une législation dans le même état d'esprit. De nombreux pays ont des initiatives similaires, que ce soit d'un point de vue politique ou juridique. Par exemple, il existe une politique émergente sur la formation technique et professionnelle en Chine et l'Inde a implémenté un programme de développement national des capacités.

Ainsi, le système dual, et l'exportation de l'esprit de ce système sont nécessaires afin d'institutionnaliser la collaboration entre les industries, et les professionnels de l'éducation, que ce soit dans le cadre public ou privé. Ceci est très utile pour les pays en développement, car c'est un secteur où les politiques et le cadre légal sont insuffisants, alors que ceux-ci devraient y être aussi développés que dans les sociétés développées.

Finalement, lorsque l'apprentissage et la formation technique et professionnelle ont été développés, il faudrait toujours garder en tête l'importance des droits humains, des valeurs universelles, éthiques et morales. Les valeurs des Droits Humains devraient ainsi guider les directions futures.

Mme Claire DE LAVERNETTE (Représentante d'OIDEL auprès des Nations Unies)

Bien qu'un certain nombre de défis a déjà été relevé dans le domaine de la valorisation de l'apprentissage, il est désormais nécessaire de poser également de nouveaux objectifs dans le cadre de l'agenda pour le développement 2015. Selon l'OIDEL, il est essentiel que le nouveau cadre adopte une approche fondée sur les Droits de l'Homme, à la base de toute leur réflexion. Dans cette démarche, il faut également mettre au premier plan la contribution de la société civile dans le processus.

Pour l'OIDEL, l'éducation est la clé du développement. Au-delà de la vision du développement compris comme croissance économique, le développement est aussi et surtout un développement humain et durable. L'importance de baser le cadre du développement durable provient ainsi du fait que l'épanouissement de la personne n'est possible que dans un cadre de liberté et de sécurité, garantis par un Etat de droit. Car sans Etat de droit il n'y pas de développement possible.



Dans le domaine du droit à l'éducation, le défi post 2015 est désormais celui de la qualité. Il est ainsi important de développer un cadre conceptuel global pour une éducation de qualité dans lequel l'enseignement technique et professionnel doit prendre toute sa place. Le cadre doit ainsi comprendre quatre éléments: un niveau minimal d'acquisition de connaissances, de valeurs, de qualification par les élèves; des installations et un environnement scolaire adéquats; un corps enseignant qualifié; et une école ouverte à tous. Dans ce contexte, l'éducation aux droits de l'Homme, telle que définie par le Programme Mondial, joue un rôle essentiel car elle implique délégation de pouvoir, gouvernance démocratique, autonomie des écoles et partage des responsabilités. De la même façon l'éducation pour une citoyenneté active doit être au cœur des nouveaux objectifs puisque *l'éducation doit mettre toute personne en mesure de jouer un rôle utile dans une société libre.*

Le rôle de l'Etat est ainsi de mettre en place des cadres de politique générale, différents mécanismes et instruments de contrôle et de suivi. Mais ceci doit être une approche inclusive impliquant la participation de toutes les parties prenantes. La qualité de l'éducation ne peut être assurée sans les ressources nécessaires et l'éducation ne doit pas être le bouc émissaire des crises économiques, boursières et financières.

Concernant l'enseignement technique et professionnel, il est impératif de le revaloriser car il joue un rôle déterminant pour faire face aux défis du chômage et du sous-emploi dans les pays développés comme les pays en développement. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes qui représentent le pourcentage le plus élevé des sans emplois dans beaucoup de pays du monde. L'enseignement technique a une vocation à moyen et long terme, c'est pourquoi il doit combiner le développement de compétences spécifiques avec des buts éducatifs généraux.

Au-delà de la facilitation de la transition entre les études et la vie professionnelle, l'enjeu de l'apprentissage est humain et rentre donc parfaitement dans le cadre du développement durable. Il permet également de lutter contre l'abandon et le décrochage scolaire. De nombreuses personnes ont retrouvé, grâce à la voie de l'apprentissage, goût au travail et confiance en eux-mêmes, retrouvant le sens de leur dignité qu'ils avaient momentanément perdue.

Pour conclure, on peut relever trois choses.

- Les normes du droit international sont là pour reconnaître l'apprentissage comme une composante essentielle du droit à l'éducation et lui permettre de jouer un rôle de premier plan à l'avenir et ce dès 2015.
- Dans un monde globalisé comme le nôtre, les partenariats entre différents pays ou entre les secteurs publics et privés doivent être fortement encouragés pour promouvoir des dispositifs d'apprentissage ou de formations en alternance de qualité.
- Le problème de l'apprentissage est qu'il reste encore pour certains pays comme la voie de l'échec. Alors qu'en fait c'est une voie de la réussite ! Nous commençons à le voir seulement maintenant. Nous pouvons même parler de voie salvatrice puisqu'elle permet dans le monde en crise que nous connaissons, de sauver non seulement l'emploi mais aussi des vies humaines où les talents de chacun sont promus et respectés.

Vers une résolution pour un droit à la formation par l'apprentissage dans le cadre de l'après 2015

S.E.M. Prosper VOKOUMA (Ambassadeur, Représentant permanent du Burkina Faso auprès des Nations Unies)



Son Excellence a exposé la situation du Burkina Faso qui a entrepris depuis 2006 une réforme globale du système éducatif afin de développer un système plus adapté, cohérent, fonctionnel, et accessible à toutes les couches de la population burkinabé. Dans cette optique, différentes politiques ont été mises en place et un plan d'action a été établi pour sa mise en œuvre. En résumé, la nouvelle politique nationale de l'enseignement vise ainsi à former plus de jeunes en relation avec le monde économique pour une meilleure employabilité.

La volonté de modification du système éducatif répond à deux enjeux majeurs: l'arrivée sur le marché du travail de milliers de demandeurs d'emploi chaque année et le faible niveau de qualification des travailleurs, en particulier en milieu rural et dans le domaine minier qui représente une nouvelle perspective pour le Burkina Faso. Dans le contexte du Burkina Faso, marqué par la pauvreté et des taux élevés de chômage des jeunes en milieu urbain et de sous-emploi en milieu rural, la formation professionnelle apparaît comme un puissant levier du développement permettant de lutter contre ces phénomènes sociaux défavorables à la promotion sociale de la population.

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage est une structure opérationnelle depuis 2005. Elle a pour but d'assurer le financement de la formation professionnelle des salariés du privé et l'apprentissage des jeunes non qualifiés en vue de leur permettre de mener des activités rémunératrices. Tous les secteurs d'activités et les corps de métier sont éligibles à ce fond, mais sur le plan pratique, les métiers de l'artisanat se sont avérés être les plus demandés. La dotation publique n'est cependant pas suffisante pour satisfaire une demande de plus en plus croissante. A ce niveau, le Burkina Faso bénéficie du soutien de différents partenaires au développement.

Deux exemples concrets peuvent également témoigner de la réussite de la nouvelle stratégie de formation technique et professionnelle. Le centre de formation de Ziniaré, mis en place en 2010 avec l'appui de la coopération taïwanaise, est un établissement public à caractère scientifique, culturel et technique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour mission de former les jeunes et les apprenants aux profils recherchés par le marché de l'emploi, d'accélérer l'insertion professionnelle des apprenants en développant leurs compétences professionnelles, de mettre en place l'ingénierie des dispositifs de formation, de développer des mécanismes et outils d'évaluation et de certification des formations, de répondre aux besoins et demandes de l'entreprise et de l'économie en matière de compétences recherchées, de contribuer au renforcement de la formation continue et à la mise en œuvre de la politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle. Le second exemple, issu de la coopération entre le Burkina Faso et la Suisse, est l'existence de programmes visant à promouvoir l'accès des citoyens à une éducation de qualité au moyen des programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation.

L'option prise par le gouvernement burkinabé est de mettre l'accent sur la valorisation des ressources humaines à travers la formation professionnelle des jeunes pour accroître leurs chances d'accès au marché de l'emploi ou pour leur permettre de s'auto-employer à travers l'exploitation des compétences acquises.

M Biro DIAWARA (Représentant Principal d'ASF auprès des Nations Unies) prend la parole:



Les intervenants ici présents ont démontré, à travers leurs riches expériences, la pertinence de l'apprentissage ainsi que son rôle pour résoudre les problèmes d'emploi en cette période d'austérité qui touche tous les pays.

Il est en effet nécessaire de porter une attention soutenue au développement d'une main d'œuvre qualifiée. Tout jeune a besoin de qualifications qui le préparent à travailler, à promouvoir ses capacités à vivre dans la société et à participer pleinement à la vie de la société.

Certaines compétences sont indispensables comme celles de la connaissance des notions élémentaires (lecture, notions mathématiques etc.) et l'initiation aux valeurs. Le droit à l'éducation n'est pas simplement un droit, c'est un droit social. Il est également du devoir des parents d'élève de transmettre l'éducation de base à leur enfant. La transition après les compétences primaires passe par, entre autres, les compétences techniques et professionnelles. S'il existe une politique publique d'investissement bien ciblée pour permettre d'exploiter leurs compétences, les jeunes pourraient facilement s'adapter à n'importe quel domaine de l'emploi afin de trouver une alternative à leur problème d'emploi et de chômage.

Suite à ce colloque, nous souhaiterions désormais porter cette initiative au Conseil afin de demander à l'ensemble des Etats de nous aider et de s'approprier cette initiative pour organiser un colloque de haut niveau au Conseil des Droits de l'Homme afin d'aller vers une résolution du Conseil des Droits de l'Homme sur le droit à l'apprentissage comme un droit fondamental, un droit humain. **S.E.M. Minelik Alemu GETAHUN (Ambassadeur, Représentant permanent de la République fédérale démocratique d'Éthiopie auprès des Nations Unies)**

L'éducation est un catalyseur important afin d'accomplir les objectifs du développement. En effet, l'éducation a des effets significatifs et positifs sur la santé, la réduction de la pauvreté, l'élimination de la faim ainsi que sur l'inégalité de genre. Assurer la qualité de l'éducation et l'équité exigera de mieux cibler les groupes marginalisés. Ceci impliquerait directement de mettre en place un système de compte-rendu et de contrôle des services éducationnels en utilisant les systèmes d'évaluation et de feedback comme des cibles et des standards spécifiques.

Les secteurs prioritaires pour notre formation technique et professionnelle sont l'agriculture, la santé et la formation d'enseignants. Nous avons aussi travaillé en termes d'agriculture dans le sens d'un support pour le développement de nouvelles industries telles que les crèches, l'horticulture, les épices, les fruits, les légumes et le coton. Actuellement, nombreuses sont les institutions de taille moyenne offrant la formation technique et professionnelle dans le pays et offrent des formations dans des domaines variés tels que le textile, la boulangerie, la pâtisserie, les hôtels et la restauration, l'électronique, l'électricité, les mécaniciens d'automobile, le secrétariat et la construction.

Malgré l'augmentation de la demande dans la mise à disposition de ressources, des indications montrent que les services de la formation technique et professionnelle et de l'apprentissage dépassent l'offre que nous avons actuellement. Augmenter l'accès à ces services est important et nous avons de plus besoin d'acquérir des ressources. Les objectifs du gouvernement sont également de fournir la demande nécessaire correspondant aux besoins de l'économie dans le secteur social de l'emploi. Nous sommes aussi dans le processus de réorganisation de la formation technique et professionnelle.

L'autre axe est l'évaluation de la qualité. Nous avons aussi une décentralisation progressive du programme de formation technique et professionnelle afin de rendre compte des responsabilités des gouvernements. Le gouvernement contribue avec une importante



allocation au financement du programme. Nous avons une autre part importante pour le programme de stage. Nous collaborons avec les universités éthiopiennes afin d'avoir une transition en douceur pour les étudiants diplômés des différents secteurs de la société. Cela permet d'une part l'assurance que les personnes de haute qualité soient employées dans des services étrangers, et d'autre part la garantie de la parité des genres dans le ministère. De plus, ceci nous permet d'assurer que la représentation du Service Etranger représente l'Ethiopie avec tous les secteurs de la société, des ethnies, des religions et des diverses cultures.

Ainsi l'apprentissage est bon tant pour les individus que pour les sociétés mais surtout pour notre pays afin d'aider les jeunes à gagner de l'expérience. L'apprentissage a été principalement non payé ou payé nominalelement. Ce système devrait être révisé car le travail non rémunéré est injuste, et je pense que nous devrions tous en être conscients et évoluer pour que cela change.

Dr Alpha DRAME (Secrétaire Général d'Apprentissages Sans Frontières)

Le Docteur Dramé a rappelé que l'apprentissage était encore souvent vu comme étant un moyen de second ordre, il ne fait pas partie de l'excellence. Pour que celui-ci soit considéré comme tel nous devons encore cassés des barrières et des idées fausses de manière à considérer un apprenti au même niveau que quelqu'un provenant d'une université. Nous ne devons pas oublier que l'approche légale telle qu'elle a été mise en avant par le Docteur Singh. Il est essentiel de corriger les questions légales de manière à augmenter la valeur de l'apprentissage et le rendre adéquat aux différents pays et à leur système économique.

Madame Claire de Lavernette a parlé de la nécessité d'établir un nouveau cadre basé sur les droits humains. La contribution de la société civile est ici nécessaire. Les buts du Millénaire doivent prendre en compte non seulement la contribution des sociétés et des compagnies, mais doivent également considérer l'adéquation du droit à l'éducation.

La phase suivante consiste à atteindre un troisième niveau qui pourrait être la création d'un panel de haut niveau ou d'une résolution au Conseil des Droits de l'Homme. Nous représentons la société civile. Une ONG ne fait pas de résolutions, mais les Etats le font. Les Etats peuvent amener les résolutions seulement s'ils sont convaincus que ces politiques peuvent être appliquées localement et que ces politiques peuvent aider le développement de leur pays. C'est la raison pour laquelle nous allons continuer à travailler lors des prochains mois et années et collaborer avec toutes les personnes qui voudront aider au succès de cet événement parallèle. C'est ici, dans cette maison, que les droits humains ont été créés, et c'est au travers de ces droits humains que nous continuerons indéfiniment cette discussion, que nous perpétrerons le développement pour le respect de l'être humain et le respect de la dignité humaine.